

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18139 - 71ÈME ANNÉE

**Paul Vergès propose la solidarité des collectivités avec les planteurs, les ouvriers d'usine et les transporteurs**

## Région, Conseil départemental et communes appelés à s'engager à payer les 38 millions d'euros

Jeudi en conférence de presse, Paul Vergès a tiré les premiers enseignements de la visite de Corina Cretu, Commissaire européenne à la Politique régionale. La prudence de ses déclarations laissent néanmoins entrevoir une issue positive pour l'accord de Bruxelles à un soutien supplémentaire annuel de 38 millions d'euros pour la filière canne-sucre. C'est pourquoi le sénateur propose que la Région, le Conseil départemental et les communes s'engagent à assumer le versement de ses 38 millions d'euros pour libérer les industriels et les planteurs de la seule incertitude qui empêche la signature d'une Convention canne pour 6 ans.



La filière canne-sucre a obtenu le soutien unanime de tous les conseillers départementaux, toutes tendances politiques confondues.

**C**orina Cretu, Commissaire européenne à la Politique régionale, vient de passer quatre jours à La Réunion, la Région la plus éloignée du continent européen. Cette visite se passe dans un

contexte de menaces pour La Réunion. Paul Vergès a tiré jeudi les premiers enseignements de cette visite. Son impact sur la filière canne-sucre a été largement évoqué. Le sénateur rappelle que la fin des quotas, et du prix garanti, pour 2017

est la source des inquiétudes des planteurs et des industriels. Cette décision d'ouvrir le marché européen à la concurrence date déjà de plusieurs années, et elle est soutenue par le gouvernement français. Mais ce dernier n'a pas mis à profit

ce délai pour élaborer une solution à cette crise.

## Toujours pas de prix de la canne

La fin des quotas en 2017 est à l'origine d'une situation inédite. À quelques semaines de la coupe, le prix de la canne payé par l'usinier au planteur n'est toujours pas fixé. Ce prix découle d'une Convention canne signée entre les professionnels et l'État. Habituellement, elle est signée pour une durée d'au moins 6 ans, qui est le cycle de la culture d'une souche de canne à sucre. Mais les industriels se raidissent, constate Paul Vergès, car ils n'ont plus l'assurance du prix garanti après 2017. « La situation bloquée a semblé être débloquée quand François Hollande est venu à Bois-Rouge », rappelle le sénateur. Le président de la République a dit son soutien à une hausse de 38 millions d'euros des aides nationales, à condition que la Commission européenne soit d'accord.

« Le temps est passé depuis août. La commissaire a confirmé que le gouvernement n'a pas transmis le dossier à Bruxelles », ajoute Paul Vergès. S'il est transmis, il ne sera pas examiné avant octobre. Cela crée le blocage des discussions de la convention canne-sucre.

Mais l'autre partie de la déclaration de la commissaire retient l'attention du sénateur. Elle est membre de la Commission européenne qui examinera la demande de la France, et a dit qu'elle regardera le dossier avec la plus grande sympathie. Pour Paul Vergès, cela laisse entendre que ce n'est pas de la Commission que sortira un avis négatif. Conclusion : « l'engagement de François Hollande à Bois Rouge pourrait être tenu ».

## Les élus peuvent s'engager à verser les 38 millions

Cette déclaration de la commissaire met les élus de La Réunion face à leurs responsabilités. « Ils représentent les Réunionnais, dont les familles de planteurs, de transporteurs, d'ouvriers du Gol et de Bois-Rouge, nous disons nous devons lever l'obstacle de la Convention canne », souligne le parlementaire. Il précise que sur l'aide totale de 128 millions d'euros demandée à compter de 2017, ce qui est en cause, ce sont les 38 millions sup-

plémentaires. Il appartient aux assemblées de La Réunion de donner l'engagement d'assurer le paiement éventuel de ces 38 millions, dit-il en substance. « Que sont ces 38 millions pour sauver des milliers de familles de coupeurs, de transporteurs, d'ouvriers d'usine..., c'est une somme raisonnable », ajoute-t-il.

## Région et Département unanimes pour soutenir la filière

Paul Vergès appuie sa proposition sur les votes à l'unanimité de la Région et du Conseil départemental d'une motion appelant à la solidarité avec la filière canne-sucre. Il indique aussi que 23 communes sur 24 ont des plantations de canne à sucre sur leur territoire. « Les maires sont responsables de l'activité des familles des planteurs ».

Le sénateur fait le constat que lors de la visite de Corina Cretu, le président de la Région a étalé publiquement des sommes considérables pour la réalisation de ses projets. Cela représente des centaines de millions d'euros. « Qu'il prenne l'engagement de payer 15 millions d'euros au cas où il y a une défaillance de l'engagement du président de la République », revendique Paul Vergès. Collectivité responsable de l'agriculture, le Conseil départemental peut assurer 15 millions.

Il reste 8 millions, pour 24 communes de l'île qui comptent 850 000 habitants, soit un effort de 10 euros par habitant et par an.

## Le dernier obstacle à la Convention canne tombe

Pour que cette revendication se concrétise, les élus de l'Alliance vont adresser aux présidents des collectivités et à l'association des maires le message suivant : « vous avez voté à l'unanimité un soutien à toutes les catégories de travailleurs de la filière canne. Si vous faites ce geste de vous substituer exceptionnellement au président de la République et à l'Europe qui ont pris des engagements, alors nous assumerons l'aide à la filière canne ».

Paul Vergès déclare que cet engagement de principe peut faire tomber les derniers obstacles à la signature de la convention canne. C'est « notre contribution pour libérer la tension actuelle dans le monde agricole et industriel de la filière canne-sucre ».

La balle est dans le camp des élus, ils ont la possibilité de débloquent la situation et de permettre la signature d'une Convention canne sur 6 ans, conformément à la revendication des planteurs.

**M.M.**

### Témoignages et l'opposition interdits de séjour à la visite d'une Commissaire européenne

## Paul Vergès dénonce « le sectarisme incroyable d'un élu de La Réunion »

### Paul Vergès est revenu sur la décision de la Région de refuser d'inviter Témoignages et les élus de l'opposition à la visite de la Commissaire européenne.

Lors de la visite de Corina Cretu, nombreuses ont été les personnes étonnées de l'attitude de la direction du Conseil régional. Paul Vergès rappelle qu'au début de l'année à La Réunion, « on a manifesté pour la liberté de la presse ». C'étaient les actions de solidarité suite à l'attaque contre Charlie Hebdo.

Or, dans une visite aussi importante, un président de Région décide d'interdire l'accès à l'information à un organe de presse, Témoignages. Le sénateur souligne que différentes instances ont essayé de réparer le sectarisme du Conseil régional en donnant des comptes-rendus de visite.

Cette décision révèle « un sectarisme incroyable de la part d'un élu de La Réunion ».

# Edito

## Quand le PDG de Corsair fait la leçon au Président de Région

Hier, nous avons eu dans le JIR et le Quotidien l'interview du PDG de Corsair, Pascal de Izaguirre. On reste confondu devant autant de vantardise et de suffisance.

Tout d'abord, on apprend qu'il n'a pas réussi à vendre sa compagnie, car le profit n'était pas suffisant. Comme on a que son point de vue, on pourrait supposer que sa compagnie ne valait pas plus ; ce qui, pour un vantard, est quasiment une humiliation. Un indice, d'ailleurs... Il reconnaît que sa compagnie Corsair est déficitaire. « Nous nous approchons de l'équilibre », dit-il. « Corsair devrait être à l'équilibre ou proche de l'équilibre cette année » (JIR). Comment un acheteur pourrait-il s'aventurer dans une telle incertitude structurelle ?

Ce d'autant plus que cette perspective d'équilibre repose sur du sable mouvant. Lisez bien. « Huit de nos clients sur 10 qui viennent à l'agence Corsair ont un Bon de la Région. La continuité soutien l'activité et le trafic ». Cela veut dire que sans le financement public de la Région à sa compagnie, il serait encore plus dans la panade. Il souhaite, bien entendu, « un cadre stabilisé dans la pérennité afin d'avoir une certaine visibilité... » Mète encor la pa assez. Bénéficiant d'un tel soutien financier, son objectif est donc de dépasser les 24 % de part de marché.

Ce qui est clair, le progrès de sa compagnie ne repose pas sur des critères de compétitivité industrielle mais sur une rente publique. En d'autres temps et en d'autres lieux, ce genre d'opérateur aurait dénoncé l'intervention de la puissance publique. Voilà comment un vantard vient faire ses emplettes avec l'argent de la Région distribué généreusement par Didier Robert. Car, voyez nos voisins, il n'y a pas d'équivalent. A Maurice, à Madagascar ou aux Seychelles, la puissance pu-

blique n'accorde pas de rente financière aux compagnies qui desservent leur pays. Pourtant, les compagnies s'arrachent ces destinations non subventionnées.

C'est là qu'on mesure l'irresponsabilité de Didier Robert : prendre l'argent public pour enrichir les compagnies aériennes. Interrogée par le JIR, Mme la Commissaire Européenne, Corina Crețu, en visite à La Réunion, a déclaré que la continuité territoriale relevait de l'échelon national. En dehors de la Corse, la France refuse de financer les billets d'avion. Depuis cette déclaration, on s'attendait à une levier de bouclier mais en vain. Il ne manque plus qu'un contribuable réunionnais fasse un recours contre Didier Robert pour détournement de fonds publics en faveur des compagnies aériennes.

Une dernière leçon à tirer de l'interview du PDG de Corsair : un vantard peut en cacher un autre. En effet, après s'être bien servi de la manne de La Région, le représentant de Corsair dénonce l'œuvre inestimable et éternelle de Didier Robert : " les îles vanilles ». Il déclare sans ambages : " le concept sur le papier est très intéressant. On en parle depuis des années et rien de concret n'est encore sorti de cela ». Houla, ça doit faire mal du côté de la pyramide inversée ! Le PDG se permet de donner des leçons à celui qui permet à Corsair de ne pas sombrer davantage. « Si on avait une ligne Maurice-Réunion avec du choix et des tarifs, on développerait des combinés qui profiteraient à La Réunion. Aujourd'hui ce n'est pas possible. »

D'où notre conclusion : le Président de Région mérite-t-il ce mépris du PDG de Corsair ?

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
70e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Une question essentielle pour l'avenir de La Réunion n'a pas été évoquée

# Silence de la Commissaire européenne sur les APE

**Au-delà de la canne à sucre et de la route en mer, un autre sujet n'a pas été évoqué par la commissaire alors qu'il est celui qui aura la portée la plus grande dans le temps : l'accord de partenariat économique entre les pays d'Afrique australe et orientale d'une part, et l'Union européenne d'autre part.**

**P**aul Vergès fait tout d'abord un rappel historique. L'annulation des accords préférentiels entre Union européenne et les pays ACP par l'OMC a entraîné une solution préconisée par la partie européenne. C'est le regroupement de ces pays par grandes unités régionales dans un objectif d'intégration économique. Ceci a pour but de signer des accords commerciaux entre l'Europe et chaque bloc régional, ce qui permet d'avoir une solution de remplacement pour poursuivre les relations entre l'UE et les pays ACP. Ces accords sont les APE, accords de partenariat économiques. Avant la signature définitive, les relations sont régies par le cadre d'un accord intérimaire.

### Le régime des RUP dépassé

La Réunion est concernée par ces accords. Celui que l'Europe s'apprête à signer avec les pays voisins de notre île va mettre fin à une période de trois siècles et demi : c'est la fin de l'intégration exclusive de La Réunion à la France puis à l'Europe. La mondialisation va imposer une autre intégration, au grand espace économique qui va du Cap à l'Éthiopie.

Le régime des RUP était la définition d'une politique d'intégration à l'Europe, rappelle Paul Vergès. Mais une situation nouvelle se met en place. C'est la visite du chef du gouvernement indien dans les îles récemment : à Maurice et aux Seychelles. Visite de Narendra Modi à Paris a été marqué par son message aux Réunionnais d'origine indienne, avec une déclaration qui n'a aucun respect de la tradition intégrationniste française. Le Premier ministre indien a dit à ces Réunionnais qu'au-delà du passeport, « dans vos veines coule du sang indien ».

### Les conditions d'un changement décisif

L'impact de la croissance démographique est un autre exemple : Madagascar avait 4 millions d'habitants en 1947, aujourd'hui plus de 23 millions, et 55 millions en 2050. C'est « une rupture révolutionnaire, à 800 kilomètres de chez nous, un État 50 fois plus peuplé que nous ».

C'est comme si pour la France allait exister à 800 kilomètres de Marseille un État de plus de 3 milliards d'habitants.

« C'est un événement inévitable que nous allons connaître ». Et cela pose des questions :

quelles sont les dispositions que l'Europe et la France pour préparer l'inévitable ?

Comment continuer notre intégra-

tion avec l'Europe d'une part, et avec la région d'autre part ? C'est un des problèmes les plus difficiles à résoudre.

« Comment se fait-il que la commissaire n'ait pas dit un mot sur ce qui va bouleverser La Réunion », interroge Paul Vergès.

Il constate aussi un silence total des députés sur cette visite, à l'exception de Thierry Robert qui a publié une lettre ouverte.

Cette période où se créent les conditions d'un changement décisif nous rappelle 1945-46, quand il y a eu l'abolition du statut colonial et la transformation en département, dit en substance Paul Vergès. Tout le monde sait qu'on ne peut pas continuer comme avant. « C'est le défi au monde politique de La Réunion. Tout le reste n'est que communication », conclut Paul Vergès.

### Visite maritime du chantier de la nouvelle route en mer dite NRL

## Le scandale de la NRL à l'ordre du jour de la Conférence de Paris

La séquence autour de la nouvelle route du littoral montre qu'on pousse les feux pour que les chantiers s'ouvrent. La commissaire, pour bien montrer la liaison entre la NRL et la mer, a visité le chantier en bateau malgré une mer houleuse.

Paul Vergès rappelle que nous sommes « dans l'année 2015 où il y aura la grande conférence internationale sur le climat ».

Dans ces déclarations, la commissaire a évoqué le souci de l'Europe de respecter l'environnement. Le sénateur estime que Corina Cretu ne peut pas ignorer que le gouvernement a fait des dérogations à la condamnation de ce projet par l'instance régionale de protection de l'environnement, et par le Conseil national de protection de la nature. Cela apporte des éléments de réflexion à Bruxelles sur un projet qui a eu cette double condamnation.

Le risque est maintenant de figurer dans le dossier qui sera livré à la conférence de Paris, dont la page de garde montrera la photo de la commissaire qui visite le chantier sur une mer tumultueuse.

## Un référendum sur la sortie de l'Union européenne sera organisé en Grande-Bretagne

# David Cameron, grand vainqueur

**David Cameron reste pour un nouveau mandat à Downing Street. Le candidat sortant au poste de Premier ministre, a remporté une large victoire aux élections législatives, avec cette fois-ci, la majorité absolue à la Chambre des communes avec 331 sièges, contre 232 pour les travaillistes.**

Les élections législatives en Grande-Bretagne ont vu une large victoire des conservateurs. Les libéraux-démocrates écrasés, ne sauvent que 8 députés sur leurs 57 sièges de l'assemblée sortante. Le vice-premier ministre centriste sortant Nick Clegg a annoncé sa démission de la tête du parti libéral-démocrate, même s'il a été réélu dans sa circonscription de Sheffield, à la différence de nombre de ses collègues.

### Une large victoire

Le parti conservateur a remporté 331 sièges, tandis que le parti travailliste connaît l'une des plus importantes débâcles depuis 1987. Raison pour laquelle, Ed Miliband, président du parti travailliste, a présenté sa démission, car « il est temps qu'un nouveau leader prenne le relais ».

Dès sa victoire confirmée, David Cameron a annoncé que : « Nous devons tenir le référendum qui décidera de l'avenir du Royaume-Uni en Europe ». Sa principale promesse de campagne réitérée, l'actuel premier ministre britannique devrait convier les Anglais à répondre à « une question claire : in/out » (dedans ou dehors) », comme il l'a souvent répété ces trois dernières années.

Cependant, bien qu'il ne soit pas favorable à une complète sortie de l'Union Européenne, il est parvenu à attirer les eurosceptiques et l'aile droite de l'électorat britannique, raison de sa large victoire et du faible résultat d'Ukip. En effet, le parti europhobe dirigé de Nigel Farage, United Kingdom Independence Party (Ukip) a été battu à ces élections, poussant son président à démissionner de la tête de son parti. Seul, Douglas Carswell a été réélu sous les couleurs du parti souverainiste. De leur côté, les Verts conservent leur unique siège de Brighton.

David Cameron a assuré qu'il allait gouverner pour « rassembler le pays, une nation, notre Royaume-Uni », confirmant la décentralisation des compétences supplémentaires en Écosse et au Pays de Galles en « met-

tant en œuvre aussi vite que possible les délégations de pouvoirs que nous avons promises à juste titre ». Il a également assuré qu'il allait « rééquilibrer l'économie du pays » entre le sud riche et le nord défavorisé.

### L'indépendance de l'Écosse

En Écosse, les nationalistes du Scottish National Party (SNP) remportent 56 des 59 circonscriptions écossaises. Une situation « historique », « sensationnelle », « sans précédent », en une élection les nationalistes écossais ont tourné une page de l'histoire de leur province et marqué une étape décisive vers l'aboutissement d'une de leurs revendications principales : l'indépendance.

Mhairi Black, 20 ans, devient la plus jeune députée britannique, battant un cadre historique du parti travailliste, Douglas Alexander. « Le lion écossais a rugi à travers le pays », s'est réjoui Alex Salmond, ancien leader du SNP, élu à Westminster. En effet, le Labour, qui détenait 40 des 59 sièges de députés écossais, n'en garde qu'un seul, à Edimbourg.

Le Parti nationaliste écossais est parvenu à multiplier par plus de neuf le nombre de ses députés par rapport à 2010. La Première ministre écossaise et chef de file du SNP, Nicola Sturgeon, a mis en avant l'instauration d'un droit de veto de l'Écosse concernant le référendum sur l'Union Européenne en cas de victoire du « out ». En effet, son parti estime qu'une sortie de l'UE qui n'est pas approuvée par les quatre nations du Royaume-Uni serait « démocratiquement indéfendable ».

Europhile convaincue, Nicola Sturgeon pense que l'Écosse pourrait profiter de cette occasion pour quitter la tutelle britannique et choisir Bruxelles pour affirmer son indépendance. Cette dernière a d'ailleurs prévenu qu'une sortie du Royaume-Uni de l'UE serait une condition suffisante pour reposer la question de l'indépendance.

### Vers une sortie de l'Union européenne ?

David Cameron a réitéré sa promesse d'organiser d'ici à 2017 un référendum sur une éventuelle sortie de l'UE. Un vote redouté par les dirigeants européens, cependant pour Sara B. Hobolt, professeure à la chaire des institutions européennes de la London School of Economics (LSE), « un gouvernement conservateur fort avec David Cameron est probablement le scénario où l'on est le plus susceptible de voir le 'oui' en faveur de l'Europe l'emporter ».

Bien que la question reste épineuse pour les Britanniques, et principalement David Cameron, « personne en Europe ne veut se séparer de la deuxième puissance économique de l'Union et de l'une de ses plus grandes puissances militaires. Certains proposent même de réfléchir à un statut d'exception pour le Royaume-Uni », a expliqué Joana Hostein, la journaliste de France 24 à Bruxelles. Un argument que la Commission européenne ne met pas en avant mais qui rappelle « les quatre libertés fondamentales », c'est-à-dire la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services, qui « ne sont pas négociables, car elles sont l'essence de l'Union européenne », a averti son porte-parole Margaritis Schinas.

Face à l'annonce du référendum, le président du conseil européen Donald Tusk « compte sur le nouveau gouvernement britannique pour plaider en faveur du maintien de la Grande-Bretagne au sein de l'UE ». Cependant, avec la montée de l'europhobie, un haut responsable de la Commission européenne sous couvert de l'anonymat a assuré à l'Agence France Presse que « le référendum est gagnable », mais « il faut attendre de voir ce que Cameron voudra négocier. Les demandes devraient être formulées assez rapidement ».

**Billet philosophique****Oui à «la mort de l'ego» ?**

Comme vous le savez, depuis 8 ans dans cette chronique destinée à tenter de faire vivre la philosophie à La Réunion, une des priorités est de faire connaître les réflexions de chercheurs et penseurs réunionnais, porteurs de la pensée réunionnaise pour contribuer à construire notre avenir de façon libre et responsable. Cette semaine, nous allons vous faire part des pensées portées par un écrivain et poète réunionnais qui vient de publier son 3ème ouvrage chez Surya Éditions (0262 41 22 76) sous le titre "Le chant de l'aube"; un livre également disponible au 0692 60 61 98.



Omar Issop-Banian, à côté de son frère Idriss, président du GDIR. «Ma lutte est intérieure, celle du cœur».

L'auteur de cette œuvre est Omar Issop-Banian, qui travaille en France depuis 15 ans comme directeur de projets dans le transport public urbain et qui milite pour le dialogue entre les diverses religions afin de faire avancer ensemble les valeurs humaines fondamentales. Le 5 mai dernier, il a été invité par le Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion (GDIR), présidé par son frère Idriss Issop-Banian, à tenir une conférence au Centre jésuite Saint-Ignace à Saint-Denis sur "La mystique musulmane. Soufisme et poésie soufie". Cette conférence, qui s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités du monde intellectuel et religieux réunionnais comme Monseigneur Gilbert Aubry, fut l'oc-

casión d'échanges très intéressants sur les atouts de notre inter-culturelité. Après avoir rappelé son «cheminement spirituel et poétique pour la recherche de la vérité», notamment lors de plusieurs voyages dans le monde, Omar Issop-Banian a présenté au public les diverses vertus du soufisme, cette doctrine mystique musulmane dont la sagesse imprègne l'islam depuis 12 siècles environ.

**«Un amour omniprésent»**

Outre les richesses religieuses du soufisme que cultivent de nombreux croyants et pratiquants de

l'islam dans le monde, le poète réunionnais a souligné les vertus idéologiques de ce courant de pensée, pour lequel «nous devons donner notre vie en exemple par la mort de l'ego». Notamment «parce que l'égoïsme est dévastateur de l'humanité, avec la famine dans le monde, le partage inégal des revenus etc...».

Face à «la mort de l'ego», nous devons donc «faire vivre le bel agir, le beau comportement, en nous servant les mains pour éviter les guerres et autres conflits néfastes, par un amour omniprésent», nous dit Omar Issop-Banian. Et en dernière page de son livre, il nous rappelle : «Ma lutte est intérieure. Le but? Cette Vérité qui bouleverse l'univers et fait trembler les cœurs. La religion de la Foi... Celle du Cœur».

**La justice et la paix**

Cette «omniprésence de l'amour» portée par le soufisme comme par d'autres courants de l'islam est partagée par les autres religions mais aussi par de nombreux penseurs, chercheurs, philosophes non-croyants etc... du monde entier et de tous les temps, pour qui la priorité absolue est l'altruisme, la solidarité, la bienveillance, la compassion... Et donc oui à «la mort de l'ego» comme à celle du sectarisme.

Cela nous conduit à faire vivre le dialogue, l'échange, l'entente et la communion sur un projet commun dans l'intérêt commun. Voilà comment nous pourrions faire vivre toujours mieux à La Réunion et dans le monde entier la justice et la paix.

**Roger Orlu**

## La question du stockage de l'énergie solaire

# Quand Tesla s'attaque à l'infrastructure énergétique mondiale

En 2009 lorsqu'à propos du développement des énergies renouvelables mis en marche par Paul Vergès, Didier Robert se gaussait des « dinosaures » il était dans l'erreur et tous ceux qui comme lui se disaient très réservés quant au stockage de l'électricité solaire ou éolienne ou autre ne voyaient pas plus loin que le bout de leur nez. Paul Vergès avait raison et les progrès actuels dans le domaine de l'énergie et de la technologie ne font que lui donner davantage raison et apparaître comme quasiment criminel le plan des socialistes – et de tous ceux qui par intérêt, ignorance ou absence de clairvoyance, ont donné la présidence de Région à Didier Robert.

### Tesla, une batterie révolutionnaire

Tesla, on le sait, est un constructeur de véhicules électriques californien. Il vient de dévoiler à l'opinion la conception d'une nouvelle batterie d'accumulateurs qui doit permettre de stocker l'énergie électrique à domicile. Cette batterie fixée sur le mur des maisons, ou des garages, a vocation à stocker l'énergie électrique des panneaux solaires, ou bien celle du réseau électrique au moment où il fournit du courant à bon marché afin de le restituer la nuit, aux heures de forte consommation, ou bien en cas de panne de courant. Cette batterie pourrait rendre les habitations équipées de panneaux photovoltaïques totalement indépendantes des réseaux électriques traditionnels.

### 3.500 dollars

« Notre but est de transformer totalement l'infrastructure énergétique mondiale pour la rendre totalement durable et sans produire d'émissions de carbone », a indiqué Elon Musk à la presse à Los Angeles. La batterie coûtera 3.500 dollars (3100 euros environ selon le taux de conversion du jour) lors de sa mise sur le marché américain à l'été 2015 et devrait être disponible dans le monde entier l'année prochaine. Dans un premier temps, elle coûterait cher mais avec une forte distribution mondiale, ce prix devrait naturellement diminuer.

A cette fin, une grande usine de batteries au lithium sera construite

dans le Nevada pour un montant de cinq milliards de dollars, en s'associant pour cela à l'entreprise japonaise Panasonic. L'usine géante a pour objectif de faire baisser les prix des batteries, et donc des voi-



Le powerwall de Tesla.

tures électriques. Le coût de ses véhicules est l'une des barrières principales à leur adoption massive par le grand public.

**« Une grande avancée pour les communautés les plus pauvres du monde »**

L'Allemagne devrait devenir un marché-clé pour cette batterie, car ce pays est l'un des plus équipés en systèmes photovoltaïques du monde, mais la batterie pourrait

également être utilisée dans des régions en développement où les réseaux électriques sont souvent peu fiables en dépit d'une énergie solaire abondante.

La Tesla Powerwall « sera une grande avancée pour les communautés les plus pauvres du monde », a souligné le patron de Tesla, car « elle permet de se passer des réseaux électriques ». La batterie pourrait jouer « un rôle analogue à la manière dont la téléphonie mobile a remplacé les lignes terrestres », estime-t-il. En cas de réussite, cette avancée énergétique pourra peut-être se comparer à l'histoire récente du téléphone cellulaire : tel est, en tous cas, l'objectif avoué de la firme californienne.

**Gageons que dans les mois et les années qui viendront de nouvelles inventions ou découvertes technologiques viendront donner encore plus de punch aux différents secteurs des énergies renouvelables donc apporter davantage de crédit aux projets d'autonomie énergétique des îles et des régions. Mais n'oublions pas que c'est à La Réunion que ce concept a pris naissance chez nous et que c'est ici qu'il a reçu un début d'application avec le mix énergétique que nous connaissons tous. Sans les démolisseurs et leurs complices, notre pays serait déjà bien avancé dans cette voie.**

# Otè

## I rofiz pa in moun in pint dolo !

*Tout la sominn la, travay la rouvèr pou mwin, èk in dalon nou la rofé inn ti kaz an brikolaz byin sir vik lo lokatèr la baré, nou la profité pou rotap in pé lo dovantir, lo dodan lo twa, tousa. Lo lokatèr la baré an bon konsantman, donkolor ti-lanp, ti-lanp èk mon dalon ni avans dann travay, kan ni antan in boug i kri. Na pwin personn ? Na pwin personn ? Ni sort pou war. Bonzour, isi i abit mésié intèl parské si sé isi nou la gingn lord pou koup dolo, lo boug la pa péyé.*

*Koman i pé koup dolo in moun konm sa ? Koman in moun i pé viv san lo ? Kisa é pé pran la désizion koup dolo ? Kisa i kontrol tousala ? Mi konpran pa, minm si lo boug la pa péyé, trouv in laranjman, kansréti inn ti filé d'lo li dwa awar son kaz. Donkolor mi diskrit in pé èk lo koupèr d'lo, mi di a li konm sa, li pé pa koup dolo san prévni, li na pwin lo dwa. Li na toupé, li di a mwin, sort a li in lwa i anpèsh koup dolo.*

*Dann mon léspri a mwin i pé pa fé ninport dé koué èk dolo, dolo lé vital konm i di, kisa i nyabou viv san lo. Tout domoun i dwa an awar drwa san trakasri. Sanm pou mwin i fo ni rovwa tout lo sistinm dolo, rovwar lo pri. Daborinn kisa i mèt lo pri ? Touléka mèt in pri ou tout domoun i vyinbou péyé, mé i fo ké dolo i dovyin in byin komin é ké tout domoun néna dwa. E pi bann gramoun lontan la touzour di a nou « i fo zamé rofiz domoun in pint dolo »*

Justin